

MODALITÉS D'ADMISSION EN IFSI

Parcoursup 2026

Présentation Journée Portes Ouvertes du 07 février 2026

Modalités d'admission en IFSI

Préserver une diversité des profils pour les personnes intéressées par le domaine de la Santé et du Social.

➤ Deux profils de candidats :

- ▶ **Formation initiale : néo-bacheliers, étudiants en reconversion, candidats étrangers bacheliers.**
- ▶ Formation professionnelle continue : candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle (y compris aides-soignant(e)s et auxiliaires de puériculture).

Inscription « Parcoursup »

- **Formulation des vœux sur la plateforme Parcoursup** pour les néo-bacheliers, les étudiants en reconversion.
 - ▶ **Admission sur dossier** : prise en compte de l'ensemble des compétences et valorisation des parcours, avec un objectif de diversité de recrutement.
- Les IFSI, regroupés par territoire de conventionnement universitaire, examinent les dossiers et les classent sur la base des « attendus » définis nationalement.

Les attendus définis nationalement selon l'arrêté du 3 janvier 2019

1. Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
2. Qualités humaines et capacités relationnelles
3. Compétences en matière d'expression orale et écrite
4. Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
5. Compétences organisationnelles et savoir-être



Étape en cours : 17 décembre - 19 janvier

[Je consulte la carte des formations →](#)

Prochaine étape : lundi 19 janvier

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

© Stéphanie Lacombe

Cartes des formations 2026

Vous pouvez accéder dès maintenant aux formations proposées sur Parcoursup en 2026. Pour chacune d'entre elles une fiche détaillée vous propose des informations pour vous aider à faire vos choix d'orientation. Prenez le temps de vous renseigner sur les formations qui vous intéressent avant de vous inscrire et formuler vos vœux à partir du 19 janvier.

[Découvrir les formations !\[\]\(fa03f7688acce2280e23104ced18e610_img.jpg\)](#)

Test d'auto-positionnement IFSI : testez vos connaissances et votre motivation

La réussite dans la formation en soins infirmiers suppose en plus de compétences académiques, une bonne connaissance de l'environnement dans lequel s'inscrit la formation et le métier d'infirmier/infirmière. Il suppose également d'être motivé pour poursuivre les 3 années d'études post bac nécessaires à la diplomation et à l'accès au métier.

C'est pourquoi chaque candidat en IFSI devra tester ses connaissances et sa compréhension de la formation en répondant à un test d'auto-positionnement élaboré par les professionnels de la formation en soins infirmiers. Les candidats doivent obligatoirement effectuer ce test pour confirmer ses vœux en IFSI.

Ce **test d'auto-positionnement** est accessible aux candidats directement depuis leur dossier Parcoursup. Les réponses ne sont pas communiquées aux formations et n'interviendront pas dans la sélection. Elles visent à permettre aux candidats d'apprécier s'ils ont bien compris en quoi consistait cette formation de trois ans et le métier auquel elle conduit et si elle répond à leurs attentes avant éventuellement de formuler un vœu pour un IFSI.

Accessible à tous, ce test d'auto-positionnement est également mis à disposition de tous les élèves qui envisagent de devenir infirmier/infirmière pour les aider dans leur réflexion.

[Accéder au test d'auto-positionnement IFSI](#)

Le calendrier Parcoursup

Etape
1

**Octobre 2025
> janvier 2026**

Ouverture du site
d'information de
Parcoursup.

17 décembre 2025

✓ **Je consulte** l'offre
de formation

Etape
2

19 janvier au 12 mars 2026

✓ **Je m'inscris** et crée mon
dossier candidat
✓ **Je formule mes vœux** 10 vœux
(5 vœux possibles correspondant
aux regroupements IFSI et « X »
sous vœux, maxi autant qu'il
existe d'IFSI par regroupement)

12 mars 2026

Fin des vœux

01 avril 2026

**dernier jour pour finaliser mon
dossier et confirmer mes vœux**

Etape
3

Avril - Mai
Commission
Examen des
Vœux

**02 juin au
11 juillet 2026**

**Je reçois les réponses
des formations et je
décide**

Les briques dans PARCOURSUP

- ▶ **Brique 1** : approche quantitative notes des bulletins premières et terminales pondérées en fonction des filières de BAC 40 % de la note globale
- ▶ **Brique 2** : éléments de la fiche avenir : 20 % de la note globale
- ▶ **Brique 3** : langue vivante : non étudiée par les IFSI
- ▶ **Brique 4** : **Approche qualitative** projet de formation motivé appréciations des enseignants, activités et centres d'intérêt 40 % de la note globale

- ▶ Les critères généraux spécifiés sur la plateforme et communiqués aux candidats sont :
 - Le savoir être et les motivations
 - Les connaissances de la formation
 - La cohérence du projet / les compétences académiques
 - Les acquis méthodologiques
 - Le savoir-faire et les engagements
 - Les activités et les centres d'intérêt
 - Les réalisations péri ou extra-scolaires

**Eléments
qualitatifs**

Voie d'accès spécifique Formation Professionnelle Continue

Cette voie d'accès spécifique à la formation vise à favoriser, via la formation professionnelle, l'ascenseur social et l'enrichissement des parcours professionnel.

Voie d'accès spécifique Formation Professionnelle Continue

- ▶ Les personnes en reconversion avec 3 ans d'expérience professionnelle (bacheliers et non bacheliers) Peuvent passer les épreuves de sélection suivantes:
- ▶ **1°Un entretien** portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Noté sur 20 points. Cet entretien est d'une durée de 20 mn
- ▶ **2°Une épreuve écrite le 18 mars 2026**. Notée sur 20 points. Durée Totale d'1h répartie en temps égal entre chaque épreuve (français et mathématique)
 - ▶ 2.1 Français rédaction et/ou réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social. Noté sur 10 points
 - ▶ 2.2 Mathématiques. Le niveau attendu en mathématique relève de l'arithmétique de base, de l'usage des proportionnalités, des conversions d'unités Noté sur 10 points
- ▶ **Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total au moins de 20/40 aux épreuves.**

IMPORTANT

DOSSIER MEDICAL

Chaque candidat doit prendre contact avec son médecin traitant dès son inscription pour étudier **sa situation vaccinale** (arrêté du 02 août 2013 - l'article L. 3111-4 du Code de la santé publique (CSP) précise les vaccinations obligatoires). Les vaccinations contre l'Hépatite B et la DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite) sont obligatoires à l'entrée dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Il est recommandé de commencer le plus tôt possible le schéma vaccinal dès que vous avez le projet de commencer une formation paramédicale.

L'admission définitive est subordonnée, à la production :

- **au plus tard le premier jour de la rentrée**, d'un certificat établi par un **médecin agréé par l'ARS** attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession (**vérifiez sur les sites ARS que le médecin est bien agréé pour délivrer cette attestation**).
- **au plus tard le premier jour de la première entrée en stage**, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Ne pourront être admis en stage que les étudiants ayant un dossier médical conforme. N'attendez pas les résultats de la sélection, faites vérifier vos vaccins par un médecin car être efficacement vacciné, peut prendre plusieurs mois et compromettre la mise en stage.

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	40 %
	Méthodes de travail	15 %
	Savoir-être	15 %
	Motivation	20 %
	Engagement et activités	10 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.



La formation prend en compte la participation des lycéens aux cordées de la réussite dans l'analyse des candidatures.

175 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2025

1

TOUS LES CANDIDATS

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2025

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2025



[Voir leur profil](#)

Étiquettes de lignes	Nombre de Titre inscription	Taux
BAC GENERAL	77	41%
BAC PROFESSIONNEL	66	35%
BAC TECHNOLOGIQUE	42	22%
Diplôme étranger équivalent au bac obtenu	4	2%
Total général	189	100%
(sans les reprises et redoublants)		

PUBLIC



IFSI CH LA ROCHE-SUR-YON - rentrée en septembre (85)

D.E Infirmier

 Enseignement partiellement à distance

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 146

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 73 % 

BAC TECHNOLOGIQUE : 57 % 

BAC PROFESSIONNEL : 34 % 

UNE FORMATION PAR ALTERNANCE UNE COMPLEMENTARITE DE LIEUX

L'IFSI

- Un espace facilitateur
- Lieu de production de compétences en situations représentées

Les
terrains de
stage

- Lieu de production de l'activité
- Lieu de production de compétences en situations réelles

Structuration du référentiel de formation

Document de travail non validé

	2009 (4 200 h – 180 ECTS)	2025 (4 600 h – 180 ECTS)
Enseignement théorique et pratique	2 100 h – 120 ECTS	2 300 h – 114 ECTS
	1A : 25 semaines 2A : 20 semaines 3A : 15 semaines	1A : 28 semaines 2A : 14 semaines 3A : 12 semaines
	98 % cadre national soit 118 ECTS	3/4 cadre national soit 86 ECTS
	2 ECTS « UE optionnelle »	1/4 cadre de consolidation soit 28 ECTS dont UE libres à concurrence de 5% à 10% des ECTS (soit 2 à 3 ECTS)
Enseignement clinique	2 100 h – 60 ECTS	2 300 h – 66 ECTS
	1A : 15 semaines 2A : 20 semaines 3A : 25 semaines	1A : 12 semaines 2A : 26 semaines 3A : 28 semaines
	Pas de cadre de consolidation	15% de cadre de consolidation soit 10 ECTS

Les points forts de l'IFPS

Proximité du centre
Universitaire de la
Roche sur Yon

Construction des
maquettes
pédagogiques avec
l'Université de Nantes et
les IFSI du 44 et du 85

Institut rattaché aux
Hôpitaux de Vendée

Arrivée d'un Campus
universitaire en
septembre 2027

Suivi personnalisé des
étudiants

Enseignement de l'option
disciplinaire sciences de
l'infirmière pour les
étudiants PASS

50 places en septembre
2026 (conférence à 15h)